

Paris, le 18 octobre 2019

Le marché des cars « Macron » au deuxième trimestre 2019 : hausse de la fréquentation et concentration

La poursuite des promotions de FlixBus et Ouibus et les offres saisonnières estivales ont stimulé la fréquentation des services librement organisés de transport routier de voyageurs qui a atteint 2,52 millions de personnes au deuxième trimestre. Il s'agit d'un trimestre transitoire marqué par deux événements : d'une part l'achat des marques Eurolines/Isilines par FlixBus et d'autre part le déploiement des nouvelles lignes de BlaBlaBus au sein duquel Ouibus sera intégré à partir du troisième trimestre.

UNE DEMANDE EN CROISSANCE, UNE OFFRE QUI S'ETOFFE

Les politiques promotionnelles assurées depuis le début de l'année par les opérateurs disposant d'un réseau national expliquent la fréquentation élevée des services librement organisés (SLO) ce deuxième trimestre 2019, dépassant ainsi les 2,52 millions de voyageurs. Parallèlement, l'offre reprend sa croissance après la baisse exceptionnelle du trimestre précédent pour atteindre 1 958 liaisons (8 % de plus sur un an). FlixBus et Ouibus, ont principalement contribué à cet essor en augmentant le nombre de leurs liaisons respectivement de 22 % et 28 % par rapport au trimestre précédent, en plus du lancement de 145 liaisons par BlaBlaBus. Les opérateurs régionaux ont connu, quant à eux, une évolution stable de leur offre et de leur demande, exclusion faite des fluctuations saisonnières. Si, par rapport au deuxième trimestre 2018, le réseau d'autocars SLO s'est contracté pour ne desservir que 263 villes (15 villes desservies en moins sur un an), il gagne en densité avec un nombre moyen de destinations par ville atteignant 14,2 contre 12,7 il y a un an. A noter également la stabilité sur un an du nombre de liaisons en concurrence (25 %) qui continuent de regrouper 87 % de la fréquentation totale du marché, ainsi que du nombre de départs quotidiens (855 départs par jour). La structure de la demande est restée stable avec la moitié de la demande utilisant des liaisons transversales (55 %). La distance moyenne parcourue par les passagers a diminué légèrement sur un an (six kilomètres de moins par voyage).

UN MARCHÉ QUI SE POLARISE AUTOUR DE DEUX OPERATEURS : FLIXBUS - EUROLINES/ISILINES ET BLABLABUS - OUIBUS

Les concentrations annoncées en fin d'année 2018 se sont concrétisées au cours du deuxième trimestre. Tout d'abord, depuis le 1^{er} mai 2019, FlixBus a intégré les marques Eurolines/Isilines. Ensuite, BlaBlaBus a proposé sa nouvelle offre à partir du 11 juin 2019 avant d'y intégrer l'ensemble des lignes Ouibus à partir du trimestre suivant. Le marché national du transport routier de voyageurs librement organisé qui a connu de façon transitoire quatre opérateurs ce trimestre, est à la fin du deuxième trimestre devenu un duopole.

DES RESULTATS ECONOMIQUES EN DECALAGE AVEC LE SUCCES DE FREQUENTATION

Les offres promotionnelles assurées par FlixBus et Ouibus depuis le début de l'année se sont prolongées au cours du second trimestre mais moins intensément. La recette moyenne par passager aux 100 km se redresse de 13 % sur le trimestre pour atteindre 4,3 € mais reste bien en-deçà du niveau atteint au deuxième trimestre 2018 (5,1 €). Cette politique tarifaire a conduit à une forte fréquentation qui a permis d'atteindre un taux d'occupation record de 62 %. La recette par autocar.km, à 1,13 € (soit 17 centimes de moins sur un an), et le chiffre d'affaires global, à 31,3 millions d'euros, reflètent la politique tarifaire que la hausse du nombre de passagers ne compense que partiellement.

TOP 10 DES LIAISONS LES PLUS FREQUENTEES AU 2^E TRIMESTRE 2019

Liaisons	Nombre d'opérateurs	Nombre de passagers	Evolution des passagers sur un an
1. Lille_Paris*	4	123 357	+9%
2. Aéroport de Lyon_Grenoble	2	(104 386 ; 123 357)	0%
3. Paris*_Rouen	3	104 386	+11%
4. Lyon_Paris*	4	90 625	+5%
5. Grenoble_Lyon	4	84 099	+25%
6. Marseille_Nice	3	55 184	+39%
7. Paris*_Rennes	2	(51 822 ; 55 184)	0%
8. Caen_Paris*	3	51 822	+2%
9. Le Havre_Paris	3	51 563	+3%
10. Clermont-Ferrand_Lyon	3	44 584	+23%

* Périmètre des arrêts « parisiens » : Bercy, Place de Clichy, La Défense, Charenton, Pont de Levallois, Porte de Saint-Ouen, Pont de Sèvres et Gallieni (Bagnolet).

- [Lire le bilan de l'activité du transport libéralisé par autocar au 2^e trimestre 2019](#)
- [Consulter le jeu de données en Open Data](#)

A propos de l'Autorité de régulation des transports

Depuis 2010, le secteur ferroviaire français est doté d'une autorité indépendante qui accompagne son ouverture progressive à la concurrence : l'Autorité de régulation des activités ferroviaires (Araf). La loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques du 6 août 2015 élargit les compétences du régulateur aux activités routières : transport par autocar et autoroutes.

Le 15 octobre 2015, l'Araf est devenue l'Autorité de régulation des activités ferroviaires et routières : Arafer. Sa mission est de contribuer au bon fonctionnement du service public et des activités concurrentielles au bénéfice des clients du transport ferroviaire et routier.

Compétente pour la régulation des redevances aéroportuaires depuis le 1^{er} octobre 2019, l'Arafer est devenue l'Autorité de régulation des transports à cette date.

Ses avis et décisions sont adoptés par un collège composé de sept membres indépendants choisis pour leurs compétences en matière de transport ferroviaire, routier, aéroportuaire, dans le domaine juridique ou économique ou pour leur expertise des sujets de concurrence. Il est présidé depuis août 2016 par Bernard Roman.